

Pratiquer la langue des signes française - Niveau A2

RS6227 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	136
Formacode(s)	15250
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/01/2023
Date d'échéance	25/01/2025

Certificateur(s)

CROP PAUL BOUVIER · SIRET : 77593285800019

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La Langue des Signes Française (LSF) a été reconnue comme langue d'enseignement par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

De ce fait, les enfants déficients auditifs et leur famille peuvent maintenant choisir de suivre une scolarité bilingue (LSF/française écrit). Cela nécessite que les professionnels du secteur soient formés à cette langue (professeurs spécialisés, éducateurs spécialisés, psychologues, psychomotriciens, orthophonistes, ...)

Par ailleurs, cette même loi impose aux établissements recevant du public d'être accessibles aux personnes en situation de handicap, ce qui sous-entend d'être en capacité d'accueillir des personnes déficientes auditives s'exprimant en LSF.

Ainsi, la LSF connaît depuis une dizaine d'années un essor important, ce qui nécessite de pouvoir développer des réponses aux demandes de formation, et surtout aux besoins de reconnaissance des compétences professionnelles liées à la Langue des Signes.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences globales évaluées pour le cycle A2, sont fixées selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) :

- Le professionnel peut comprendre des phrases isolées incluant le cas échéant un ou plusieurs mots épelés manuellement et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail)
- Il peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels
- Il peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets familiers qui correspondent à des besoins immédiats

Voies d'accès

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury est composé de deux professionnels formateurs de Langue des Signes Française, dont les compétences ont été reconnues par un diplôme (Licence, DU, ...) et renforcées par des expériences de travail concluantes (dont au moins une au sein de l'organisme de formation). L'un des deux évaluateurs au moins n'est pas intervenu lors de la formation. Aucun des évaluateurs ne peut avoir de lien personnel avec les candidats.

Base légale

Date de décision	25/01/2023
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/01/2025
Date de dernière délivrance possible	25/07/2025

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.crop.asso.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6227/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	5
Parcours menés à terme	5
Taux d'achèvement	100 %
Période	09/2023 – 06/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	6
Montant total engagé	3 060 €
Coût moyen par dossier	510 €
Durée moyenne	30 h
Période	08/2023 – 01/2024
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.